



## COMMENT FAIRE PR M'ACCORDER UN BAIL? URGENT MERCI

-----  
Par Magdalena06

Je vis ds 1 appartement de fonction que j'aurais dû rendre à l'entreprise pour laquelle j'ai travaillé, lors de ma mise à la retraite (en Nov 2008).

J'avais écrit à celle-ci, que mon mari était grabataire et sous oxygène 24H/24, suite gros AVC. Le Directeur de l'immobilier nous a laissés ds l'appartement. Nos loyers ont toujours été bien réglés par virement automatique.

A ce jour, Le nouveau Directeur de l'Immobilier ne fait plus de "FAVEUR" et m'a envoyé, sans m'en avertir, par huissier 1 "SOMMATION DE QUITTER LES LIEUX IMMEDIATEMENT" le 12.04.2014.

Je fus choquée mais c'est la loi.

Depuis 2 ans, mon mari vit pour toujours - car je ne peux plus m'en occuper en EHPAD et je cherche pour moi, un 2 pièces à louer.

Les propriétaires et agences ne veulent pas prendre EN COMPTE les retraites de mon mari ( car il doit régler sa maison médicalisée me répondent ils - ns avons toujours réglés l'EHPAD et loyers me concernant (996 ?)chaque mois sans problème ).

Les agences et propriétaires rencontrés prennent en compte, sur notre feuille d'imposition, seulement la colonne me concernant.

J'ai élevé les enfants, donc MA pension de retraite est insuffisante pour louer un 2 pièces.

A moi seule, je ne gagne pas les 2 mois 1/2 demandés, pour espérer la signature d'un bail, alors que JE SUIS MARIEE.

Je gère moi-même notre budget avec nos retraites confondues.

Merci pour votre aide. Nous n'avons pas de bien immobilier, personne pour se porter caution. J'ai 66 ans

Je suis désespérée Je tourne en rond à chaque visite d'appartement. Je vis grâce aux retraites confondues de nous deux,

Que faire pour résoudre mon problème? Merci infiniment pour votre réponse.